

Depuis le 1er janvier 2020, le Théâtre National Populaire est dirigé par Jean Bellorini. Il souhaite poursuivre le récit d'une décentralisation théâtrale engagée, construite pas à pas, en mettant en avant la fabrication d'un répertoire « maison » qui pourra rayonner à l'échelle nationale et internationale ; désireux de remplir les missions d'un CDN, il met les artistes au centre et leur donne les moyens de produire leurs spectacles ; il souhaite que ces artistes soient présents dans la cité, au plus près des spectateurs, des amateurs, de ceux qui apprennent – écoliers, collégiens, lycéens, étudiants – et de ceux qui sont éloignés du théâtre ; il rêve le TNP comme un lieu ouvert, accueillant, au cœur d'un réseau de partenaires.

Le Théâtre National Populaire, c'est :

2 bâtiments,

3 salles de spectacle: 663 places, 252 places, 107 places,

3 salles de répétitions, dont 2 pouvant accueillir du public,

Des ateliers de construction de décors et des ateliers de costumes,

Un restaurant.

Environ 330 levers de rideau chaque saison, dont 260 au siège et 70 en tournée, 80 000 spectateurs chaque saison.

Le TNP recrute

un(e) responsable de l'informatique - CDI

Au sein du service administration, sous l'autorité du contrôleur de gestion, le-la responsable informatique est en charge du parc matériel, de l'écosystème logiciel et de l'ensemble des réseaux. Il/elle travaille ponctuellement en lien avec un prestataire extérieur.

Il/elle aura pour mission:

- D'assurer le management de la fonction informatique et être force de proposition pour l'évolution des infrastructures matérielles et logicielles,
- De garantir le bon fonctionnement des infrastructures informatiques et téléphoniques,
- De garantir la satisfaction des utilisateurs et les accompagner.

Eléments de Contexte

Le parc matériel est composé d'environ 15 serveurs, 140 postes (principalement PC, quelques Mac) et leurs périphériques. L'architecture serveurs est basée sur Windows et Linux avec baie de stockage HP.

Le réseau est segmenté en 2 parties : réseau pour le support administratif d'un côté, réseaux métiers des services techniques de l'autre (Son, lumière, machinerie).

La téléphonie s'appuie sur le système AVAYA.

Les principaux logiciels métier sont ceux de l'activité technique (régie, son, lumière, vidéo...) ainsi que de la communication (suite Adobe), un logiciel de billetterie/CRM et des applications de gestion comptable, paye, et RH.

Description des activités

Pilotage du service informatique :

- Définit la stratégie informatique en lien avec les métiers et la Direction,
- Définit et pilote l'ensemble des projets ainsi que le budget de la fonction informatique,
- Est responsable du bon fonctionnement du parc informatique et logiciel,
- Définit la politique de sécurité du SI et évalue sa vulnérabilité,
- Veille à la prise en compte par les utilisateurs des règles de protection des données (RGPD).

Assure leur sensibilisation en la matière et assume la responsabilité de DPO,

• Assure le pilotage de la sous-traitance : choix des prestataires, gestion des contrats, suivi technique.

Gestion et exploitation informatique:

- S'assure du bon fonctionnement, de la bonne exploitation et configuration du parc microinformatique, de la téléphonie, des serveurs et du réseau bâtiment et scénique,
- Mesure et optimise la performance de l'infrastructure réseau,
- Garantit la disponibilité des sauvegardes et les facultés de restauration des données.

Administration réseau :

- Assure la gestion des droits et accès utilisateurs,
- · Administre les applications transverses,
- Développe et met en œuvre des automatisations de procédure.

Support technique:

- Met en place et configure les nouveaux postes et accompagne les utilisateurs à la prise en main du nouveau matériel,
- Assiste les utilisateurs pour l'installation des périphériques, équipements et logiciels et leur paramétrage,
- Gère la rotation du matériel informatique et sa mise au rebut,
- Identifie, diagnostique et résout les pannes informatiques sur l'ensemble des équipements du parc.

Relations utilisateurs:

- Assure la collecte régulière des attentes et besoins des utilisateurs,
- Définit et met en œuvre les moyens de gestion de l'assistance aux utilisateurs,
- Organise des actions de formation et d'assistance aux utilisateurs,
- Veille au respect par les utilisateurs de la charte informatique du TNP

Profil requis

- Formation supérieure en informatique,
- Plus de 5 ans d'expérience en informatique dont au moins 2 en tant que Responsable de la fonction informatique dans un établissement de plus de 50 salariés,
- Intérêt pour le spectacle vivant.

Compétences techniques requises

- Connaissance large des systèmes d'information (matériels, réseaux, logiciels, protocoles...),
- Maîtrise des normes de sécurité et de l'actualité des risques,
- Connaissance des techniques de gestion de projet informatique,
- Capacité à piloter et gérer un budget (informatique),
- La connaissance du système d'information d'un établissement dans le domaine du spectacle ou le secteur culturel (gestion de production de spectacle, billetterie...) est un plus.

Aptitudes professionnelles requises

- Sens de l'adaptation et de l'anticipation et de l'organisation,
- Aisance relationnelle dans les rapports avec les métiers et la hiérarchie,
- Qualités de pédagogie et de communication,
- Compétences rédactionnelles,
- Capacité à gérer les urgences,
- Exerce une veille sur les évolutions technologiques,
- Permis B.

Conditions d'emploi

- CDI à 80% Statut cadre Forfait jours
- Rémunération selon la convention collective des entreprises artistiques et culturelles, et l'expérience
- Tickets restaurant, forfait mobilité
- Poste à pourvoir à partir du 3 janvier 2022
- Entretiens semaine du 13 au 17 décembre 2021

Candidature

Adresser lettre de motivation + CV avant le 10 décembre 2021 :

a.buffet@tnp-villeurbanne.com

T.N.P. – Agnès Buffet 8 place Lazare Goujon

69100 Villeurbanne